

353/67

3- Comités de sélection

Le CTP a examiné le projet d'organisation des comités de sélection proposé par le groupe de travail spécifiquement constitué sur ce sujet.

Le projet relatif aux comités de sélection, tel qu'il a été proposé par le groupe de travail est adopté par le CTP avec 19 voix pour et 1 abstention d'un représentant du personnel.

Le Président *souhaite* apporter deux séries de modifications au texte proposé :

- a- concernant le rôle du comité consultatif, il souhaite que celui-ci lui propose non pas la liste des membres du comité de sélection mais une liste qui comprenne plus de propositions qu'il n'y a de membres
- b- concernant les délibérations du comité de sélection, le Président souhaite qu'il soit précisé que le comité de sélection ne propose pas de classement mais seulement des orientations.

4- examen pour avis des données principales du bilan social 2007

Un certain nombre de données du bilan social 2007 ont été présentées au CTP.

Les membres représentants des personnels au CTP remarquent que cette présentation succincte demande plus de précisions. Le bilan complet sera consultable sur le site de l'UCBL, via Intranet.

5- concessions de logement

Le CTP a examiné la charte relative à l'occupation des logements de fonction à l'UCBL.

Celle-ci est approuvée avec 19 voix pour et 1 abstention d'un représentant du personnel.

6- dispositif d'analyse des situations d'agents en difficulté au travail

Les membres représentants des personnels au CTP ont souhaité:

- que le texte soit précisé pour bien mettre les agents concernés au centre du dispositif et de la concertation ;
- que deux représentants syndicaux fassent partie du groupe de pilotage.

Le président a précisé que le groupe de pilotage pourrait avoir 2 représentants élus.

Le CTP émet un avis favorable, sous couvert des modifications sus-citées, à l'unanimité à la mise en place d'un dispositif d'analyse des situations d'agents en difficulté au travail.

Fait à Villeurbanne, le 15 octobre 2008

La secrétaire adjointe de séance

Le secrétaire du CTP

Le Président,

Ghislaine FARDEL

Christophe GRANDJEAN

Lionel COLLET

2



Université Claude Bernard Lyon 1



Direction des Ressources Humaines

Service : DRH-Secrétariat

Adresse : Bâtiment DAUBIE
43 Bd du 11 Novembre 1918
69622 VILLEURBANNE cedex

Affaire suivie par : Christophe GRANDJEAN

Tél. : 04 72 44 80 21

Télécopie : 04 72 43 12 38

Courriel : christophe.grandjean@adm.univ-lyon1.fr

isabel.dos-santos@adm.univ-lyon1.fr

Référence : DRH/JLD/IDS/2008

RELEVÉ DES AVIS DU COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE DU 14 OCTOBRE 2008

Le comité technique paritaire de l'Université Lyon 1 s'est réuni le 14 octobre 2008 de 10h à 13h30 et *après modification de quelques points du compte-rendu de la séance du 22 septembre 2008* a émis les avis suivants :

1- Restructuration des services et évolution de l'organigramme administratif

Le CTP a examiné le projet de restructuration des services à savoir :

- la création des pôles de gestion financière et comptable
- la création du service central de paie
- l'organisation de la Direction des systèmes d'information
- la création de la Direction Organisation de la Qualité et du Pilotage (OQUAPI)

☛ Ce projet a été soumis au vote, le résultat est de 10 voix pour de la part de l'administration et 10 abstentions de la part des représentants du personnel. Le projet est donc adopté.

2- examen pour avis du projet de fermetures administratives pour l'année universitaire 2008-2009

Le CTP a examiné le projet de fermetures administratives pour l'année 2008-2009. Celui-ci est similaire à celui de l'année passée avec une période de fermeture de 6 jours ouvrables à Noël, 1 jour pour le pont de l'Ascension et 10 jours ouvrables pendant l'été (reprise le 17 août). La même souplesse que l'an passé est accordée pour les composantes et les services qui souhaiteraient prévoir une semaine supplémentaire de fermeture du 17 au 21 août en fonction des nécessités de service.

Le CTP adopte le projet avec 19 voix pour et 1 abstention de la part d'un représentant du personnel.

1

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1 - 43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D ; n° SIRET : 196 917744 000 19 ; code APE : 92.15 ; code NAF : 803 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72 téléphone : 04 72 44 80 21 ; télécopie : 04 72 43 12 38

Université Claude Bernard Lyon 1

